

*Questions orales***LE NORD CANADIEN****LA COMMISSION D'ÉNERGIE DU NORD CANADIEN—LE RAPPORT DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE**

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Voilà maintenant près d'un mois qu'il a sur son bureau le rapport de l'Office national de l'énergie sur la Commission d'énergie du Nord canadien. Pourquoi ne le rend-il pas public?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, j'ai pris connaissance du rapport de l'ONE à l'état d'ébauche. Les membres du conseil d'administration me le présenteront officiellement aujourd'hui. Il ne me paraît guère courtois d'évoquer la publication d'un rapport que ses auteurs n'ont pas encore présenté officiellement au ministre.

M. Nielsen: Les nouvelles voyagent vite de nos jours.

M. Munro (Hamilton-Est): Il a un copain à l'Office.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS**LES INSTALLATIONS DU POINT D'ENTRÉE DE SURREY (COLOMBIE-BRITANNIQUE)**

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Ce dernier m'a écrit la semaine dernière que les installations du point d'entrée situé sur l'autoroute du Pacifique à Surrey ne font pas partie du programme de relance. Étant donné qu'il ne reste plus que deux ans et demi avant la tenue de Transpo '86 et qu'il faudra construire ces installations pour assurer la sécurité des services de l'Immigration et pour faire face à l'augmentation du trafic aux postes de douanes, pourquoi n'a-t-on pas inclus ce projet dans ce programme?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, le choix des projets dépendait de nombreux facteurs. Mais nous avons certes reconnu l'importance des installations dont le député se fait le promoteur depuis un certain temps.

LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, étant donné que la sécurité posera un problème lors de la tenue de Transpo '86 à cause de l'augmentation du nombre des entrées aux postes d'immigration et de douanes, le ministre a-t-il au moins consulté le ministre du Revenu national ou le ministre responsable de l'Immigration pour permettre d'assurer la sécurité à ce poste frontière et d'y recevoir le flot accru de visiteurs?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Sauf erreur, madame le Président, on a étudié et prévu ce projet avant l'institution du programme spécial de relance. Voilà qui montre toute l'importance que nous y attachons.

LE GRAIN**LE PROGRAMME DE STABILISATION DES PRIX DU GRAIN DE L'OUEST—LES CHANGEMENTS ÉVENTUELS**

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, ma question fait suite à celle de l'excellent ministre de Brandon-Souris, ou plutôt du député de Brandon-Souris. Il sera un excellent ministre l'an prochain.

Des voix: Vous êtes prêt à parler?

M. Malone: Madame le Président, je demande au ministre des Transports quelles modifications seront bientôt apportées au programme de stabilisation des prix du grain de l'Ouest, plus particulièrement à la formule de versement. Envisage-t-on des changements, quand seront-ils annoncés et entraîneront-ils un versement pour 1983?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, cette question a déjà été posée à la Chambre à deux ou trois reprises. La réponse n'a pas changé. Oui, une révision est en cours. Cette étude porte sur les modifications qu'il faudra apporter à la loi pour passer d'une moyenne de cinq ans à une moyenne de trois ans. Je ne puis dire exactement quand des recommandations seront faites, car il incombe au ministre chargé de la Commission canadienne du blé de faire des recommandations au cabinet.

ON PRÉCONISE UN VERSEMENT

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, j'en déduis que le ministre dit qu'il n'y aura pas de versement pour 1983. Cela étant acquis, et étant donné que les prix versés aux agriculteurs n'ont pas changé depuis 1973 alors que leurs frais d'exploitation ont triplé, pourquoi le ministre et ses sbires s'obstinent-ils à pratiquer une politique puérile et à jouer à qui perd gagne avec l'argent des agriculteurs, quand les faits démontrent qu'un versement est absolument justifié en 1983?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, si le député passait plus de temps à lire les textes de loi et moins à lire des contes de fée, il saurait que la période de cinq ans est inscrite dans la loi.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**LA GRÂCE ACCORDÉE À DES FEMMES MEMBRES DES FILS DE LA LIBERTÉ**

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser une question au solliciteur général. La semaine dernière, il a apparemment gracié trois femmes de la secte des Fils de la liberté qui ont été reconnues coupables d'avoir allumé des incendies criminels et qui sont maintenant en grève de la faim dans une prison de la C.-B., si elles promettent de ne plus allumer d'incendies. Il a déclaré, paraît-il, que cette décision ne constituerait pas un précédent. Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre et aux Canadiens pourquoi il a gracié ces trois femmes? Est-ce uniquement pour mettre un terme au dilemme dans lequel il se trouvait et pour ne pas devoir décider de les nourrir de force?